

LE LONG CHEMIN VERS L'AUTONOMIE LITTÉRAIRE EN FRANCE ET LA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE LITTÉRAIRE DANS LA PÉRIPHÉRIE FRANCOPHONE

O LONGO CAMINHO PARA A AUTONOMIA LITERÁRIA NA FRANÇA E A LUTA
PELA INDEPENDÊNCIA LITERÁRIA NA PERIFERIA FRANCÓFONA

THE LONG WAY FOR LITERARY AUTONOMY IN FRANCE AND THE FIGHT FOR
LITERARY INDEPENDENCE IN FRANCOPHONE PERIPHERY

Joseph Jurt¹⁹

RÉSUMÉ : Cet article décrit les transformations du champ littéraire en France aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, le statut et la fonction de l'écrivain au sein de la société française tout comme la constitution de la langue et la culture françaises en tant que modèles universels. L'écrivain-académicien qui produit son œuvre dans un espace public contrôlé par le pouvoir monarchique est remplacé au XVIII^e siècle par un écrivain-philosophe qui s'intéresse aux questions politiques, sociales et économiques, se retrouvant par là aux prises avec la censure. Après la Révolution française, la tension entre l'autonomie et la dépendance de l'écrivain se voit redéfinie par l'importance accrue des éditeurs et de la presse. C'est alors que l'écrivain-journaliste acquiert un statut professionnel dans le monde littéraire, où deux courants s'opposent au sujet de la mercantilisation de celui-ci. Ce nouveau modèle servira d'inspiration ou bien provoquera des prises de distance de certaines littératures nationales, comme celles de la Belgique ou du Québec. L'application du concept de champ littéraire de Pierre Bourdieu dans différents contextes nationaux sera alors ici discutée.

MOTS-CLÉS : champ littéraire ; autonomie ; espace francophone ; littératures nationales.

RESUMO: Este artigo descreve as mudanças no campo literário, na França, nos séculos XVII, XVIII e XIX, o estatuto e a função do escritor na sociedade francesa e a constituição de sua língua

¹⁹ Doutor em Literatura pela Universidade de Fribourg – Suíça. Professor de literatura francesa na Universidade Albert-Ludwigs Freiburg im Breisgau – Alemanha. ORCID iD: <https://orcid.org/0000-0002-7926-3860>. E-mail: joseph.jurt@romanistik.uni-freiburg.de

e cultura como modelos universais. O escritor acadêmico que atuava em um espaço público controlado pelo poder monárquico torna-se, no século XVIII, um escritor-filósofo voltado para questões políticas, sociais e econômicas, vivenciando embates com a censura. Após a Revolução Francesa, a tensão entre autonomia e dependência redefine-se pela força dos editores e da imprensa. O escritor-jornalista torna-se um profissional do mundo literário, que se dividirá em posições opostas face a sua mercantilização. Esse novo modelo será copiado ou rejeitado por outras literaturas nacionais, como as da Bélgica e do Québec. É então discutida a utilização do conceito de campo literário, de Pierre Bourdieu, em diferentes contextos nacionais.

PALAVRAS-CHAVE: campo literário; autonomia; espaço francófono; literaturas nacionais.

ABSTRACT: This article describes the changes in the literary field in France in the 17th, 18th and 19th centuries, the status and role of the writer in French society and the constitution of their language and culture as universal models. The academic writer who acted in a public space controlled by monarchical power became, in the eighteenth century, a writer-philosopher focused on political, social and economic issues, experiencing clashes with the censorship. After the French Revolution, the tension between autonomy and dependency is redefined by the power of editors and the press. The writer-journalist becomes a professional of the literary world, which will be divided in opposite positions before its mercantilization. This new model will be copied or rejected by other national literatures, such as the Belgium and Quebec ones. The use of the literary field concept by Pierre Bourdieu in different national contexts is then discussed.

KEYWORDS: literary field; autonomy; francophone space; national literatures.

1. L'ÉCRIVAIN FRANÇAIS ET LES ACADÉMIES AUX XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

En France, le champ littéraire est devenu au XVII^e siècle le domaine le plus dynamique et le plus influent de la sphère culturelle. Si aujourd'hui encore l'on perçoit en France, et en France seulement, la littérature comme une expression représentative de la nation (CURTIUS, 1975, p. 74 ; FERGUSON, 1991) – ce qui aura des conséquences durables pour le statut de l'écrivain et l'attente sociale vis à vis de celui-ci –, il est indubitable que cette évolution a pris son point de départ au siècle classique. La date mémorable a été, d'après Alain Viala, l'année de la fondation de l'Académie française (1635) – la première structure spécifique de la vie littéraire (VIALA, 1985, p. 15). La création de l'Académie, n'est pas, selon le même auteur, seulement un phénomène de la politique absolutiste : il parle d'un véritable « réseau académique » en France, puisque dans tout le pays plus de soixante-dix Académies ont vu le jour, qui

durent leur création le plus souvent à l'initiative privée, avant d'être reconnues plus tard publiquement. Ce qui distinguera l'Académie française officialisée, issue d'un cercle privé, ce sera un certain professionnalisme : le modèle d'un cercle érudit, qui était encore redevable de l'humanisme encyclopédique, fut remplacé par le rassemblement – régulier – de spécialistes²⁰, au sein duquel on débattait exclusivement des problèmes de la langue et de l'esthétique littéraires, cette réunion de spécialistes exerçant une fonction normative. Selon Viala, la primauté de la littérature s'y manifestait déjà de façon purement quantitative : sur les 71 académies, il y avait 56 sociétés littéraires, 9 sociétés scientifiques et 4 académies de peinture.²¹

La « naissance de l'écrivain » au XVII^e siècle était due, selon Viala, à un certain nombre de moyens d'émancipation (relative) : les droits d'auteur reconnaissant aux écrivains une propriété morale et matérielle des textes, garantie par l'Etat et lui ouvrant ainsi une possibilité de contrôle, ensuite le nouveau public, constitué par les lecteurs de la presse (naissante) (JURT, 2013a) et les assidus des salons et enfin le mécénat et clientélisme qui permettaient matériellement une activité littéraire et distinguaient la fonction d'écrivain, au prix cependant d'une certaine dépendance.

Les Académies conféraient dignité et consécration aux littérateurs ; elles étaient un lieu d'information, de soutien mutuel, de reconnaissance et de

²⁰ L'autonomisation d'un domaine est, selon Bourdieu, étroitement liée à la formation d'un groupe professionnel spécifique, ici : « intellectuel » et « lettré », « artiste » et « artisan » ; Bourdieu cite aussi à ce propos Engels, qui mit en relation l'élaboration de la jurisprudence en tant que domaine en soi dans la société de division du travail et la formation du groupe des juristes professionnels. Selon Max Weber, la formation d'églises relativement indépendantes des conditions économiques a également dépendu du développement d'un groupe de prêtres aux intérêts et aux tendances spécifiques (BOURDIEU, 1971, p. 51).

²¹ La primauté de la littérature se percevait aussi par le fait que les arts visuels suivaient le modèle littéraire. Par l'instrument de l'Académie, on entendait souligner le caractère intellectuel de la peinture et de la sculpture associées auparavant à une activité manuelle organisée à travers des corporations. L'esthétique académique élaborée par les peintres tirait ses normes d'interprétation et d'évaluation de la littérature, notamment du drame, avec des critères comme la vraisemblance ou l'unité d'action (Voir JURT, 2018).

légitimation du statut social de l'écrivain. Par son grand prestige, l'Académie – surtout à partir de 1670 – parut de plus en plus attractive aux yeux du clergé et de la noblesse, ce qui augmenta la respectabilité de l'institution tout en favorisant les forces de l'hétéronomie. Selon Viala, « dans le domaine académique, le champ littéraire est ainsi, à l'époque classique, le lieu d'une tension permanente entre la dynamique de l'autonomie et le maintien d'une dépendance obligée » (VIALA, 1985, p. 50).

Christian Jouhaud est revenu à cette problématique dans son livre *Les pouvoirs de la littérature*. Il constate que les hommes de lettres bénéficient en effet au XVII^e siècle d'une reconnaissance nouvelle et d'une autonomie croissante, mais qu'en même temps leur dépendance à l'égard du pouvoir d'État semble être particulièrement contraignante (JOUHAUD, 2000, p. 10). La fondation de l'Académie signifierait ainsi à la fois une reconnaissance et l'acceptation d'une discipline et d'un patronage étatique. La fondation officielle de l'Académie impliquait la permission – émanant du roi – de « faire corps », ce qui revenait selon Christian Jouhaud à faire entrer ces gens de lettres « dans un système de l'État monarchique en assurant de ce fait à leur compagnie une pérennité (et donc une autonomie) que le pouvoir d'un ministre – serait-il le plus puissant du monde – ne saurait que fort difficilement remettre en cause » (JOUHAUD, 2000, p. 14).²²

Si la littérature est devenue en France au XVII^e siècle une instance importante de la société, elle a en même temps légitimé l'ordre monarchique, identifiant la raison avec le bon sens. Au XVIII^e siècle, la raison est devenue un argument critique et ce sont les écrivains qui ont été les porte-parole d'un

²² Voir à ce sujet aussi l'article de Nicolas Schapira qui souligne le fait que Pellisson avait tendance, dans son *Histoire de l'Académie française*, à exagérer le degré d'autonomie de l'institution qui aura une importance plus forte à partir de 1672 (SCHAPIRA in MARX ; MAYER, 2009, p. 101-116).

espace public en train de se constituer.²³ En marge des Académies élitistes vont se multiplier de nouvelles plates-formes : cafés, clubs, musées, cercles de lecture, loges maçonniques. Vers le milieu du siècle, on peut constater un basculement d'un espace public théologique et esthétique vers un espace littéraire et politique. Ce tournant a été marqué par la parution de l'ouvrage fondamental de Montesquieu *De l'esprit des lois* (1748) qui fondait la législation sur des normes générales abstraites et non plus sur la volonté du monarque. En 1750 parut le prospectus de Diderot annonçant la publication de l'*Encyclopédie* dont l'intention morale se transforma au moins indirectement en finalité politique. Avec les Physiocrates qui se constituèrent en 1756 comme groupe se réveilla pour la première fois l'intérêt des 'philosophes' pour des questions économiques.

En ordonnant tout le savoir de l'époque selon l'ordre alphabétique, les Encyclopédistes mettaient l'idée d'une hiérarchie du cosmos, ordonnée par des principes théologiques, d'une manière subtile en question. Les écrivains-philosophes entraient ainsi en rivalité avec les théologiens ; ils ne se définissaient plus comme des spécialistes responsables d'un petit domaine circonscrit, mais revendiquaient une dimension universelle en réunissant le spirituel et le temporel. Si les écrivains du XVIII^e siècle se désignaient comme des 'philosophes', ils entendaient par là mettre en relief leur fonction critique. S'ils ne cessaient pas d'écrire des œuvres de fiction, c'est qu'ils voulaient être à la fois 'littérateurs' et 'philosophes' pour reprendre la définition de Diderot. Ne se contentant pas de formuler leur critique sur le niveau discursif, ils se proposaient d'en appeler à la conscience et à l'émotion de leurs lecteurs, justement par le biais de la fiction. La légitimité des écrivains-philosophes du XVIII^e siècle se fondait ainsi d'une part sur le savoir, d'autre part sur l'impact qu'ils exerçaient sur l'émotion et la sensibilité esthétique. A travers la fiction, ils

²³ Au sujet de ce tournant voir l'ouvrage capital de Jürgen Habermas, *Strukturwandel der Öffentlichkeit. Untersuchungen zu einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft.*, 1978, p. 33-34.

entendaient en plus transcender le particulier vers une dimension universelle attribuée à la littérature dès l'Antiquité.

2. LE MODÈLE FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

Les écrivains-philosophes jouissaient d'un grand prestige encore plus à l'étranger qu'en France. C'est notamment Frédéric II de Prusse qui suivait presque totalement le modèle français. Il avait fait construire le château de Sans-souci à l'imitation de Versailles. Il invita Voltaire à sa cour (1750-1753). Lorsqu'il rénova l'Académie de Berlin, il donna à l'institution un nom français: *Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres*. Il opta pour Maupertuis comme président de l'institution contre le philosophe allemand Wolff. Il exigea en plus que le latin comme langue de l'Académie fût remplacé par le français, décision qui a été défendue par Maupertuis non seulement comme un ordre royal, mais aussi par des qualités soi-disant universelles de la langue :

Cette netteté de style qui caractérise nos Auteurs dépend sans doute beaucoup du génie de notre langue; et c'est ce qui l'a rendue en quelque manière la Langue universelle de l'Europe. C'est ce qui fait qu'un Monarque dont le goût est le suffrage le plus décisif, la parle et l'écrit avec tant d'élégance, et veut qu'elle soit la Langue de son Académie. (FORMEY apud HENRY, 2005, p. 13)

Katrin Kohl pense que l'Académie de Berlin a été une institution médiatrice entre la France et l'Allemagne et qu'elle avait pratiqué une « interculturalité en acte » (KOHL, 2010). Je n'en suis pas si sûr. N'était ce-pas une soumission totale au modèle français, mais à un modèle déjà dépassé, celui de l'époque de Louis XIV. Frédéric II accepta les idées des philosophes du Siècle des Lumières seulement dans la mesure où celles-ci ne compromettaient pas

l'ordre social hiérarchisé.²⁴

Combien la littérature de la période de Louis XIV avait été érigée en modèle par Frédéric II se perçoit à travers son écrit rédigé en français *De la littérature allemande, des défauts qu'on peut lui reprocher, quelles en sont les causes, et par quels moyens on peut les corriger* (FRÉDÉRIC II, 1994). Il y évoque les grands auteurs qui avaient contribué à perfectionner la langue française: Corneille, Racine, Bossuet, Pascal, Fénelon, Vaugelas: « Le style et le goût de ces grands hommes se communiqua depuis à toute la Nation » (p. 43). Et il évoque en même temps la diffusion du français dans toute l'Europe. L'éloge de la culture française allait de pair avec une critique de la tradition allemande, et d'abord de sa langue, « une langue à demi-barbare, qui se divise en autant de dialectes différents que l'Allemagne contient de Provinces » (p. 23). Le mauvais goût des Allemands se manifesterait à travers leur fascination pour « les abominables pièces de Schakespear [sic] », « ces farces ridicules et dignes des Sauvages du Canada » (p. 55), mais aussi à travers la résonance d'une pièce comme *Goetz de Berlichingen* de Goethe, « imitation détestable de ces mauvaises pièces angloises » (p. 55-56). Frédéric II, obnubilé par le modèle français, méconnaît non seulement le génie du jeune Goethe; il est sourd face à l'éclosion d'une littérature 'classique' en Allemagne. Les noms de Lessing ou de Klopstock ne sont même pas mentionnés dans son écrit.

La domination du modèle français se manifestera de nouveau, deux ans après la publication de l'écrit prénommé de Frédéric II, par le concours proposé par l'Académie de Berlin en 1782 : "Qu'est-ce qui a fait de la langue Française la langue universelle de l'Europe ?/ En quoi mérite-t-elle cette prérogative ?/

²⁴ Voir à ce sujet Gonthier-Louis Fink : «Voltaire et ceux qui, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, représentaient l'esprit nouveau, les philosophes, avaient fait l'apologie de la liberté prussienne comme Tacite celle de la Germanie : indirectement, ils avaient voulu par là dénoncer la morgue de leurs aristocrates, la censure et le fanatisme clérical de la France. Par leurs critiques de la France, ils fournissaient des armes au roi de Prusse, mais [...] Frédéric ne s'en servit que quand il s'en prit à la bigoterie. » (1986, p. 125).

Peut-on présumer qu'elle la conserve ?" (HENRY, 2005, p. 2). Dix réponses ont confirmé la thèse de l'universalité du français, dix l'ont mise en question et huit ont attribué cette universalité à l'allemand.

Le prix a été accordé *ex aequo* à Rivarol et à l'érudit allemand Johann Christoph Schwab. Aux yeux de Rivarol dans sa *Dissertation sur l'universalité de la langue française*, ni l'allemand ni l'italien ni l'espagnol ne pouvaient pour des raisons culturelles ou inhérentes à la langue prétendre à l'universalité. Rivarol avance, entre autres, des arguments culturels, la France exerçant un empire culturel en Europe par des moyens pacifiques. Depuis l'explosion de la culture 'classique', le pays aurait « continué de donner un théâtre, des habits, du goût, des manières, une langue, un nouvel art de vivre et des jouissances inconnues aux Etats qui l'entourent, sorte d'empire qu'aucun peuple n'a jamais exercé » (RIVAROL, 1966, p. 106).

Si Voltaire est resté pendant trois ans à la cour de Frédéric II qui projetait de rédiger avec lui une « Encyclopédie de la raison », ceci prouvait la résonance internationale des écrivains-philosophes français, encore que le projet du monarque prussien reposait sur une double méprise : d'une part, le monarque identifiait la littérature française à celle du siècle de Louis XIV et non pas aux nouvelles tendances et d'autre part, il méconnaissait à partir de son idéal littéraire du passé l'éclosion d'une nouvelle littérature en Allemagne.

3. LES ÉCRIVAINS-PHILOSOPHES, LE POUVOIR POLITIQUE ET LA CENSURE

Voltaire ne fut pas le seul écrivain-philosophe à être invité à une cour étrangère. Diderot fut invité à son tour en 1773 à la cour de Catherine II qui le recevait pendant quatre mois tous les trois jours pour discuter avec lui pendant plusieurs heures. Les notes de Diderot, restées dans les mains de l'impératrice, seront regroupées plus tard sous le titre d'*Entretiens avec Catherine II* et

montrent que les discussions portaient sur des sujets politiques et sociaux.

Ces invitations correspondaient parfaitement à la fonction de conseillers des rois – des « despotes éclairés » – que les écrivains-philosophes s'attribuaient. La diffusion de la culture française à travers l'Europe était cependant réservée à une mince couche de la population, notamment aux élites des cours. La diffusion du français a été surtout horizontale par le biais d'une élite sociale; elle était loin d'être verticale en France même. Selon l'enquête réalisée par l'Abbé Grégoire, vingt ans après le *Discours* de Rivarol, au moins six millions de Français (parmi les 26 millions) ne savaient pas parler français (LODGE, 1993, p. 199).

La consécration des écrivains-philosophes par des cours étrangères a été un fait nouveau. La consécration symbolique des écrivains par l'élection à l'Académie française perdurait cependant. A côté des ducs et des grands seigneurs, y siégeaient dès lors aussi des écrivains d'origine modeste, élus pour leur talent, qui par delà acquièrent une honorabilité sociale. Les écrivains-philosophes voyaient dans l'élection à l'Académie en même temps une consécration et un moyen pour diffuser leurs idées. L'élection de Duclos et de Voltaire en 1746 et celle de d'Alembert en 1759 en témoignaient. Ce dernier considérait le mécénat privé comme aliénant, tout en estimant dans son *Essai sur la Société des Gens de Lettres avec les Grands* (1753) seul le mécénat académique conforme à la dignité des écrivains.

Le prestige croissant des écrivains-philosophes provoqua en même temps la répression par le pouvoir politique. Des déclarations royales de 1728 et de 1757 menaçaient brutalement les auteurs et imprimeurs d'ouvrages tendant à « attaquer la religion, à émouvoir les esprits et à donner atteinte à l'autorité du roi » (LEMAIRE, 1875, p. 192). Chaque auteur devait obtenir une « permission » officielle attestant que son ouvrage ne contenait rien d'attentatoire à la religion, au pouvoir royal et aux bonnes mœurs. Cette

« permission » garantissait la propriété morale du texte de l'auteur et du libraire contre des contrefaçons, mais fonctionnait en même temps comme censure.

Cette institution de censure – appelée la 'Librairie' – s'est différenciée au cours du XVIII^e siècle: on distinguait entre le 'privilège général' qui authentifiait le texte comme conforme à l'idéologie du régime, ensuite la 'permission tacite' pour des livres imprimés à l'étranger ne partageant pas toujours l'idéologie dominante, ensuite la 'simple tolérance' pour les livres non admis mais non pas interdits et enfin l'interdiction qui était un acte de la justice.

Pendant la période entre 1720 et 1722, sous le chancelier d'Aguesseau, la censure s'était renforcée; seulement quatre ouvrages de fiction obtinrent la 'permission tacite' ; elle ne fut pas, par exemple, accordée au livre III du *Robinson* de Defoe parce que l'on y soupçonnait une volonté d'édification sécularisée d'origine protestante. Des critères d'ordre religieux prévalaient ; à l'égard d'une littérature érotico-libertine l'on était plus tolérant (MASS, 1981, p. 5-96).

Avec l'arrivée de Malesherbes à la direction de la 'Librairie' en 1750, la pratique de la 'permission tacite' s'est fortement développée ; Malesherbes entendait en effet relâcher la sévérité de la censure. Mais il ne pouvait pourtant pas empêcher des révocations de privilège comme celles de *De l'Esprit* d'Helvétius et de *l'Encyclopédie*. Beaucoup d'ouvrages des écrivains-philosophes parurent alors à l'étranger (à Rotterdam, à Londres, à Genève, à Amsterdam). L'expansion du marché du livre à partir du milieu du XVIII^e siècle posait à l'État de plus en plus de problèmes quant au contrôle de l'imprimé, problème soulevé par ailleurs par Malesherbes dans ses *Mémoires sur la librairie* rédigés en 1759 (SAPIRO, 2011, p. 18-19). Il prévenait à l'avance les libraires des descentes de police qu'il était contraint d'ordonner et faisait même mettre à l'abri des papiers de Diderot et des épreuves de *l'Encyclopédie*.

Avec l'arrêt de 1777, l'on affirmait « le droit perpétuel et transmissible de l'auteur sur son oeuvre » (apud SAPIRO, 2011, p. 19), ce qui marquait une démarche importante dans la reconnaissance de la propriété littéraire. Inspiré par son idéologie libérale, Malesherbes, devenu ministre de Louis XVI, allait jusqu'à demander l'abolition de toute censure dans son *Mémoire sur la liberté de la presse* (1788). Diderot avait dès 1764 demandé une extension de la liberté de presse dans sa *Lettre sur le commerce de la liberté*.

Les deux interventions témoignent de la constitution d'un « espace public » favorable au débat, fondé sur le seul critère de la raison, au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. On assiste ainsi à un « transfert de la fonction sacrée du monde religieux au monde des lettres » (SAPIRO, 2011, p. 21) avec les hommes de lettres comme nouveaux 'saints laïques'. Gisèle Sapiro a très bien défini ce processus d'émancipation progressive du domaine littéraire :

Autonomisation du monde des lettres par rapport à l'Église et à l'État, libéralisation du marché du livre, revendication d'une mission éducatrice au nom de la raison et du libre examen, exercice d'un pouvoir spirituel laïque au nom du charisme individuel, appropriation de l'œuvre par son auteur, autant de facteurs qui fondent donc, dès le milieu du XVIII^e siècle, l'individualisation de l'activité littéraire et la subjectivation de sa responsabilité. (SAPIRO, 2011, p. 22-23)

4. LES ÉCRIVAINS, LA PRESSE ET LE ROMAN-FEUILLETON

C'est cependant la Révolution de 1789 qui marquera une véritable césure. L'article 11 de la « Déclaration des droits de l'homme » proclame la liberté de la presse. La Révolution consacre ainsi le renversement d'un système miné depuis longtemps: la censure libérale, n'intervenant qu'après l'impression, se substitue à la censure royale; sa mise en valeur ne fut cependant que de courte durée. Ce ne sont que les lois de Serre de 1819 qui promulguent un régime libéral de la presse.

Si le début de la Monarchie de Juillet a été caractérisé par un régime libéral qui tolérait une presse politique, le passage à un gouvernement conservateur a contribué à réduire l'espace de liberté de la presse. Au moment où un régime autoritaire réduit l'espace de liberté d'une presse d'opinion, s'opère en France un tournant qui est spécifique de son histoire intellectuelle : l'entrée massive de la littérature et des écrivains dans la presse, ce qui ouvre aux auteurs un espace public et génère des ressources qui les rendent moins dépendants des mécènes, un phénomène, selon Marie-Ève Thérénty (2007, p. 27), spécifique de la France (modèle exporté cependant aussi vers l'Espagne et le Mexique), une 'littérisation' des textes qui perdure – paradoxalement – aussi à cause de la surveillance de la presse, jusqu'à la libéralisation totale en 1881 (JURT, 2013b).

Cette mutation a été opérée le 1^{er} juillet 1836 avec la double création de *La Presse* par Émile de Girardin et du *Siècle* par Armand Dutacq. Selon les deux entrepreneurs rivaux, les conditions politiques et techniques (diffusion) ne permettaient d'envisager une extension du nombre des lecteurs. Seulement une baisse du prix des journaux offrait la possibilité de gagner de nouveaux lecteurs. Émile de Girardin entendait combler le manque de recettes en augmentant le volume de la publicité.²⁵ Pour attirer les annonces, il fallait avoir un nombre important d'abonnés qu'il entendait gagner en publiant dans le journal quotidien des romans, genre à la mode. Dès 1836, Émile de Girardin a publié dans la rubrique 'Variétés' de manière fractionnée le roman *La Vieille Fille* de Balzac, ensuite un récit sicilien d'Alexandre Dumas, *Pascal Bruno*, et une nouvelle de Scribe (THÉRENTY ; VAILLANT, 2001, p. 44 sq).

Les deux périodiques qui avaient lancé les premiers le roman-feuilleton dans leurs colonnes, *La Presse* et *Le Siècle*, connurent le succès escompté. Ils

²⁵ Sur la publicité voir le numéro spécial « La Réclame » de la revue *Romantisme*, n° 155, 2012 ; voir particulièrement Marie-Ève Thérénty, « La réclame de librairie dans le journal quotidien au XIX^e siècle : autopsie d'un objet textuel non identifié », p. 91-103.

atteignirent un nombre exorbitant d'abonnés pour l'époque. Les autres grands journaux de la monarchie de Juillet tenteront également de s'assurer des romanciers pour leurs périodiques. A côté de Balzac, ce seront Alexandre Dumas (*Les Trois Mousquetaires* [1844], *Le Comte de Monte-Cristo* [1844/45]), Eugène Sue, Paul Féval (*Les Mystères de Londres* [1844]), Frédéric Soulié qui publient des romans en feuilleton. Le roman-feuilleton se développera dans la décennie 1840 avec les grands succès des *Mystères de Paris* (1842/43) et du *Juif errant* (1844) d'Eugène Sue.²⁶

Judith Lyon-Caen souligne que le roman-feuilleton n'avait pas été seulement lu comme fiction; les lecteurs y découvrirent leurs problèmes sociaux comme dans les autres rubriques référentielles du journal et ils s'adressèrent au romancier par leurs lettres :

En donnant une lisibilité plus grande aux débats sur la question sociale dans le cadre du roman-feuilleton, Eugène Sue a ainsi réalisé ce qu'ambitionnait Girardin avec le journal de 40 francs. La destination non politique de la rubrique donnait sans doute au feuilletoniste une liberté plus grande ; le cadre romanesque permettait à l'écrivain de donner une voix à des segments de la population exclus de l'espace public, familles pauvres et laborieuses, militants ouvriers. (LYON-CAEN in KALIFA et alii, 2011, p. 42 ; THIESSE, 1980)

A travers cette présence massive de la littérature dans la presse sous la forme du roman-feuilleton, mais également à travers la critique littéraire « le destin des hommes de lettres et celui des hommes du journal seront pour quelques décennies inéluctablement liés » (THÉRENTY, 2007, p. 29). Et Marie-Ève Thérenty relève que la plupart des écrivains célèbres du XIX^e siècle – à l'exception de Flaubert – auront des rapports avec la presse ; qu'on ne pense qu'à Balzac, Nerval, Stendhal, Lamartine, Victor Hugo, Jules Vallès, Georges

²⁶ Au sujet du roman-feuilleton voir aussi NEUSCHÄFER ; FRITZ-ELAHMAD; WALTER, 1986 ; BACHLEITNER, 2012 et HÜLK, 1985.

Sand, Dumas, Théophile Gautier, Zola jusqu'à Mallarmé (THÉRENTY, 2007, p. 13-18 ; MELMOUX-MONTAUBIN, 2003).

A côté du théâtre, la profession de l'écrivain-journaliste devient le seul débouché économique du métier littéraire. La littérature de la République de Juillet ne sera plus légitimée par la tradition académique, mais par les journaux « autour desquels gravite, alors, la vie intellectuelle et littéraire » (VAILLANT, 2008, p. 137). Les écrivains de la génération romantique n'entendaient pas laisser aux hommes politiques le privilège d'être les guides du peuple et les interprètes du monde ; ils comptaient s'adresser à la masse des lecteurs. Dès que cette littérature envahit le journal et empiète sur le domaine réservé à la parole politique, l'affaire devient plus grave. « A la fois en tant que mode de diffusion nouveau de littérature (dans le journal quotidien) et par le contenu même de ce qui est diffusé (du roman, de la fiction, de la fiction romantique) » (DUMASY, 1999, p. 10), le roman-feuilleton devient le catalyseur de toute une controverse.²⁷ En entrant dans la presse comme critiques ou comme romanciers, les écrivains se disputaient une place réservée auparavant aux politiques et ils gagnaient en plus des ressources économiques supplémentaires.²⁸

Est-ce que cette place accordée à l'écrivain lui permet de se libérer des contraintes extérieures et d'acquérir plus d'autonomie ? En confiant ses romans aux entreprises de la presse, l'écrivain risque-t-il de subir les lois de l'économie ? Régis Messac pensait que les mécènes de l'époque classique partageaient les goûts des écrivains, ceux-ci se sentaient plus libres que les écrivains modernes dépendant d'un public indifférencié dont les goûts

²⁷ Les éléments de cette controverse qui avait lieu également à la Chambre des députés en 1843 et 1847 (DUMASY, 1999, p. 65-120).

²⁸ Le journal *Le Constitutionnel* avait payé à Eugène Sue pour la publication de son roman *Le Juif errant*, à partir de juin 1844, la somme de 100.000 francs, « une somme astronomique à l'époque » (DUMASY, 1999, p. 44). Le *Journal des débats* avait versé à Sue pour les *Mystères de Paris* et à Dumas pour *Le Comte de Monte-Cristo* à chaque auteur 30.000 francs.

différait de ceux des écrivains (MESSAC, *Le détective-novel* cité par THIESSE, 1980, p. 53). Introduit pour attirer des lecteurs et intéresser les annonceurs, le roman-feuilleton serait :

tributaire des goûts du (grand) public : S'il déplaît, le public boude, en refusant de s'abonner, voire en se désabonnant ; s'il plaît, les tirages augmentent [...] et les 'fermiers d'annonces' signent de fabuleux contrats avec la direction du journal. Les directeurs de journaux surveillent donc de près le succès des feuilletons qu'ils publient, et n'hésitent pas à censurer les écrivains qui heurtent l'opinion du public ; inversement ils incitent les autres à poursuivre dans la voie qui leur a valu des succès. (THIESSE, 1980, p. 53)

Dans ce contexte, la célèbre *Revue des Deux Mondes* fit publier par son critique le plus réputé, Sainte-Beuve, dans son numéro du 1^{er} septembre 1839 un article intitulé « De la littérature industrielle ». La nouvelle production littéraire, « la littérature industrielle », ne répondrait plus à une vocation (désintéressée), mais à « une émulation effrénée des amours-propres, et un besoin pressant de vivre » (SAINTE-BEUVE in DUMASY, 1999, p. 27). Les écrivains inspirés par « *le démon de la propriété littéraire* » (p. 28), défendraient, selon Sainte-Beuve, leurs œuvres comme des biens matériels et non plus comme des produits de l'esprit (« vivre en écrivant » vs. « vivre pour écrire », p. 29).

Balzac n'a pas cessé de collaborer à la presse. Dès 1830, il était convaincu de l'incapacité des maisons d'édition à dispenser aux écrivains des revenus convenables et il fait publier des nouvelles dans des revues et des journaux littéraires²⁹ ; il commence aussi à publier dans la presse des micro-physiologies et de longs articles intitulés « Lettres sur Paris ». Il revient à plusieurs reprises à la situation précaire de l'artiste, des textes qui manifestent « une prise de

²⁹ Nous suivons la présentation de Marie-Ève Thérénty, « Honoré de Balzac (1799-1850) » in KALIFA et alii, 2011, p. 1117-1123.

conscience aiguë des problèmes posés par l'entrée de la littérature dans un univers capitaliste et notamment la reconnaissance nécessaire d'une propriété intellectuelle comparable à la propriété matérielle » (THÉRENTY in KALIFA et alii, 2011, p. 1120). Vu l'essor de la presse au cours de la décennie 1830, Balzac rêve de devenir directeur d'un journal et en 1835 il achète *La Chronique de Paris*, hebdomadaire politique et littéraire, expérience qui se soldera en 1836 par un échec. Mais dès 1836, il publiera, nous l'avons vu, dans *La Presse* de Girardin, son premier roman-feuilleton, *La Vieille Fille*. Au cours des treize années suivantes, Balzac publiera 36 romans-feuilletons ; mais il ne saura rivaliser avec les grands succès tels *Les Mystères de Paris* de Sue. Balzac « assimile les règles du roman-feuilleton et accepte de céder aux injonctions de redondances et de répétition, aux phénomènes de suspense. Il modifie également son schéma narratif [...] dans des romans épais où la crise unique devient péripéties multiples, où le dénouement a plusieurs étapes » (THÉRENTY in KALIFA et alii, 2011, p. 1123).

5. ENJEUX ÉCONOMIQUES, LE RÉALISME ET LE TRAVAIL DE LA FORME

Au moment où la littérature entra dans la presse sous forme du roman-feuilleton, les œuvres devenaient aussi un enjeu économique. Des journaux mais aussi des libraires reproduisaient des romans sans payer des droits aux auteurs. Balzac en fit cette expérience. *L'Europe littéraire* avait repris sous un autre nom des passages importants de son roman *Médecin de campagne*. Peu après, Balzac revient à ce problème dans sa « Lettre aux écrivains français du XIX^e siècle », publiée dans la *Revue de Paris*, et il y propose la création d'une société pour défendre la propriété littéraire, morale et matérielle, des auteurs ; il consacra le 30 octobre 1836 un texte dans la *Chronique de Paris*, justement à la « Propriété littéraire ». Mais ce fut un représentant de la presse, Louis Desnoyers, directeur du quotidien *Le Siècle*, qui avait publié les premiers

romans-feuilletons, qui prit l'initiative de réunir en décembre 1837 des confrères préoccupés par l'exploitation illégale de leurs œuvres et peu après se constitua la Société des Gens de Lettres de France.

Si de nombreux rédacteurs littéraires des journaux parisiens participèrent aux premières réunions de la Société, ce ne fut pas un hasard ; ils avaient intérêt à se protéger mutuellement contre une concurrence déloyale. Parmi le premier comité provisoire figuraient des auteurs reconnus du roman-feuilleton tels Alexandre Dumas et Frédéric Soulié, mais aussi Lamennais. Admis dans la Société en 1838, Balzac entrera au comité en mars 1839 avec George Sand ; et le 16 août de la même année, il fut élu à la présidence de la Société. Balzac se défendra dans le recueil collectif intitulé *Babel* contre le reproche formulé à l'égard de la Société d'avoir réduit les œuvres de l'esprit à des questions de salaire :

Le reproche serait juste, et les gens de lettres ne seraient pas exposés à l'encourir dans une société autrement organisée que ne l'est la nôtre, dans une société qui se fonderait sur le désintéressement. Mais, au milieu d'un monde où il n'y a de grâce pour personne, où tout se base sur le calcul, où tout se meut dans le cercle d'un droit étroit et rigoureux, trancher du grand seigneur, se donner des airs de libéralité, de dévouement, de détachement, d'abnégation héroïque, ce ne serait pas seulement une folie, mais encore un ridicule. (BALZAC apud CHATEAUREYNAUD, 1992, p. 20)

Pour Balzac, il s'agit donc en premier lieu de défendre les droits légitimes des auteurs qui risquent d'être foulés sous les pieds dans une société capitaliste. Ceci n'équivaut pas, pour lui, à réduire les œuvres littéraires à un simple statut de marchandise.

Balzac incarne ainsi typiquement la figure de l'écrivain du XIX^e siècle qui renonce au mécénat d'Ancien Régime et s'émancipe de la tutelle du prince pour s'installer en situation de marché, cherchant à vivre du « produit de vente de

[ses] œuvres » (BALZAC, 1977, t. VII, p. 884). Ce n'est pas un hasard si Félicien Pascal désignera à la fin du siècle Balzac comme « le véritable Patron des gens de lettres », étant un « modèle de tous ceux qui vivent du métier d'écrire » (PASCAL apud VACHON in BESSIRE, 2002, p. 46).

Le statut de Flaubert était tout autre. Il pouvait vivre de sa rente. Sa conception de l'autonomie ne concernait pas tellement son statut matériel, mais la conception de la littérature qui ne devrait pas se distinguer par les sujets, mais uniquement par leur perfection formelle. Il s'opposait ainsi aux deux courants dominants à l'intérieur du champ littéraire. Il y avait, d'une part, les représentants de l'art bourgeois, Feydeau, About ou Alexandre Dumas fils dont Flaubert détestait les platitudes idéalistes. A ceux-ci s'opposèrent également les romanciers dits 'réalistes', Duranty, Champfleury dans le sillage de Courbet. Ces réalistes avaient choisi des sujets de la vie quotidienne et des personnages des classes inférieures. Champfleury évoque ainsi dans ses romans une bourgeoisie de province enfoncée dans la médiocrité. *Les Bourgeois de Molinchart* (1854) est le récit d'un adultère en province où l'héroïne est la victime d'un mari obtus et d'une belle-mère jalouse.

On aura compris que les sujets de Champfleury ressemblent à celui de *Madame Bovary*; mais dans son roman, Flaubert s'oppose non seulement à un art bourgeois idéalisant, mais également au réalisme à la Champfleury : « on me croit épris du réel tandis que je l'exècre », écrivit-il à Madame Roger de Genettes, « car c'est par haine du réalisme que j'ai entrepris ce roman. Mais je n'en déteste pas moins la fausse idéalité, dont nous sommes bernés par le temps qui court » (FLAUBERT, 1980, t. II, p. 643-644).

Il y eut, encore à cette époque, en art et en littérature un impact extrêmement contraignant de la hiérarchie des sujets. Les 'réalistes' prénommés entendaient, selon Pierre Bourdieu, inverser cette hiérarchie, mais ils maintenaient par là l'idée de la hiérarchie. Flaubert, en revanche, « ignore

délibérément toutes les différences non esthétiques entre les objets » (BOURDIEU, 1992, p. 155). Ceci ne voulait pas dire que les sujets étaient totalement indifférents, mais que tout sujet pouvait être maîtrisé par l'art. « J'aurai fait du réel écrit » (FLAUBERT, 1980, t. II, p. 376). Voilà la formule de Flaubert. La volonté esthétique implique la volonté cognitive et référentielle. Dans son roman, *Madame Bovary*, Flaubert n'entend pas donner une image exhaustive de la société, mais conjurer plutôt le matériau par une forme qui n'aura plus rien de contingent et qui s'imposera grâce à son évidence esthétique. Il se propose de dompter la réalité par la perfection formelle. Il écrivit ce roman contre les tenants de l'idéalisme bourgeois, mais aussi contre les tenants de l'école réaliste : « J'ai fait *Madame Bovary* pour embêter Champfleury. J'ai voulu montrer que les tristesses bourgeoises peuvent supporter la belle langue » (FLAUBERT apud ALBALAT, 1927, p. 68).

Le critère décisif pour Flaubert est d'ordre esthétique et non pas référentiel : « Je me moque de l'archéologie ! » écrivit-il au sujet de *Salammbô* :

Si la couleur n'est pas une, si les détails détonnent, si les mœurs ne dérivent pas de la religion et les faits des passions, si les caractères ne sont pas suivis, si les costumes ne sont pas appropriés aux usages et les architectures au climat, s'il n'y a pas, en un mot, harmonie, je suis dans le faux. Sinon, non. Tout se tient. (FLAUBERT, 1991, t. III, p. 282-283)

La thèse du primat de l'esthétique est évidente et l'on ne peut ne pas revenir à la célèbre lettre, adressée le 16 janvier 1852 à Louise Colet : « Ce qui me semble beau, ce que je voudrais faire, c'est un livre sur rien, un livre sans attache extérieure, qui se tiendrait de lui-même par la force interne de son style [...] » (FLAUBERT, 1980, t. II, p. 31). C'est à dessein que Flaubert se sert ici du conditionnel. Il sait qu'il s'agit pour la littérature d'une utopie. Mais il entend libérer la littérature de l'emprise du contenu, du sujet en niant une hiérarchie

quelconque des sujets, en les laissant à l'état indifférent de matériau : « C'est pour cela qu'il n'y a ni beaux ni vilains sujets et qu'on pourrait presque établir comme axiome, en se posant au point de vue de l'Art pur, qu'il n'y en a aucun, le style étant à lui seul une manière absolue de voir les choses » (1980, t. II, p. 31).

Il y a ainsi dans la littérature de Flaubert encore une dimension référentielle, mais elle n'est pas dominante ; ce qui est dominant, c'est la maîtrise du 'matériau' par le travail de la forme. Chez Mallarmé, la dimension référentielle sera totalement évacuée. Sa poésie se veut autoréférentielle. La poésie est ici comparée à la religion. La poésie ne devrait pas être une communication, mais à l'instar de la religion révélée, un savoir sacré, interdit au profane et réservé à un petit groupe d'initiés, l'hermétisme de la diction revêtant ici cette fonction arcanique. Dans une lettre adressée en mars 1866 à Cazalis, Mallarmé affirme avoir découvert le Néant, l'inexistence de Dieu et de l'âme. Selon L. J. Austin, l'idéalisme aurait pris le dessus et la Beauté aurait occupé désormais la place de l'Absolu. Mallarmé dira plus tard : « Après avoir trouvé le Néant, j'ai trouvé le Beau ». « Il n'y a que la Beauté – et elle n'a qu'une expression parfaite, la Poésie. Tout le reste est mensonge » (MALLARMÉ apud AUSTIN, 1954, p. 176). La « religion de la poésie » semble revêtir chez Mallarmé aussi une fonction stratégique et fonder d'une part la cohésion interne du groupe et justifier vers l'extérieur un art hermétique érigé en valeur absolue.

Par cette conception autoréférentielle de la poésie, les symbolistes autour de Mallarmé s'opposent aux naturalistes ; ils reprochent aux disciples d'Émile Zola de s'en tenir à l'aspect extérieur des choses, à la reproduction photographique de la réalité ; ils objectèrent au naturalisme « qu'il ne tenait aucun compte des besoins d'évocation, de légendes, de songe, de fantaisie dont ils avaient la notion depuis les œuvres étrangères d'un Poë ou d'un Heine » (KAHN, 1977, p. 313). Pour Mallarmé, qui loue pourtant le « sens inouï de la vie » du naturalisme, la tâche de la littérature ne saurait consister dans la reproduction de la réalité : « la littérature a quelque chose de plus intellectuel

que cela: les choses existent, nous n'avons pas à les créer ; nous n'avons qu'à en saisir les rapports; et ce sont les fils de ces rapports qui forment les vers et les orchestres » (HURET, 1891, p. 64).

Pour Zola, la littérature n'était pas autonome quant à ses contenus. Il attribuait à la littérature même une fonction cognitive à l'instar de celle des sciences. Mais il défendait l'indépendance des écrivains par rapport aux instances externes. Il pouvait ainsi mettre en valeur en 1880 la plus grande indépendance de la littérature par rapport aux instances étatiques; il avertit les jeunes auteurs de se plaindre que le gouvernement ne soutenait pas la littérature autant que la peinture et la sculpture; ce seraient des réclamations dangereuses, l'honneur de la littérature serait justement d'être indépendante (ZOLA, 1971, p. 197). Et s'il avait défendu Manet, c'était aussi au nom de la liberté de l'art : « J'ai défendu M. Manet comme je défendrai toute ma vie toute individualité franche qui sera attaquée. Je serai toujours du parti des vaincus. Il y a une lutte évidente entre les tempéraments indomptables et la foule » (ZOLA, 2000, p. 322).

6. ESPACES FRANCOPHONES ET LITTÉRATURES NATIONALES

Selon Pierre Bourdieu, c'est seulement à la fin du XIX^e siècle

que le système des traits constitutifs d'un champ [littéraire] autonome se trouve rassemblé (sans que se trouve exclue à jamais la possibilité de régressions vers l'hétéronomie, comme celle qui s'amorce aujourd'hui, à la faveur d'un retour à des formes nouvelles de mécénat, public ou privé, et en raison de l'emprise accrue du journalisme). (BOURDIEU, 1992, p. 197)

En France, la littérature a conquis, comme le remarque à juste titre Anna Boschetti, un stade autonome et un prestige inégalables (in CARILE ; MANDICH, 1995, p. 136). Pour cette raison, on ne saurait universaliser la cas spécifique

français. Les littératures nationales non françaises entendaient montrer leur indépendance justement en ne suivant pas le modèle d'une littérature autoréférentielle. C'est le cas, par exemple, pour la Belgique ou le Québec.

Paul Aron a souligné, au sujet de la Belgique, que la littérature avait été perçue, après la fondation de l'État, dans sa dimension nationale ; Léopold II considérait la gloire littéraire comme le "couronnement de tout édifice national" (ARON, 1995a, p. 24-26). Au cours des années 1920, les écrivains exprimèrent leur défiance à l'égard de tout régionalisme. Aux yeux du 'groupe du lundi', la patrie de l'écrivain était sa langue ; ils se considéraient égaux aux représentants de n'importe quelle province française et se soumettaient aux normes du centre. La bourgeoisie du pays était soit francophone soit bilingue. C'est ainsi qu'a pu se constituer en Belgique un espace culturel commun aux deux aires linguistiques. La langue n'y a pas été marquée par la cour comme en France ou par les savants comme en Allemagne. Si cette particularité est aujourd'hui perçue d'une manière plus positive, l'impact du centre semble être encore si fort qu'il continue à provoquer à la périphérie des sentiments d'infériorité :

Aussi la défense de l'indépendance des lettres ne résulte-t-elle pas seulement de la volonté de créer un 'second marché', alternatif à celui du centre qui leur serait fermé, mais aussi du souci de préserver des positions correspondant à la structuration locale du social et de la langue, bref à une histoire ressentie comme différente parce qu'elle a effectivement produit un 'espace de possibles' bien différent de celui de Paris. D'où une perception instinctive de la langue ou de la culture provoquant des effets d'infériorisation plus ou moins avoués ou compensés. (ARON, 1995a, p. 26)³⁰

Paul Aron a illustré la spécificité belge à travers une étude de cas consacrée à Charles Potvin (1818-1902) qui tenta de constituer une littérature nationale belge à la fois par un discours critique à vocation savante et une

³⁰ Voir aussi ARON in EINFALT ; ERZGRÄBER et alii, 2005, p. 417-427.

production littéraire à vocation esthétique (ARON in JURT, 2007, p. 145-152). En valorisant le milieu et non pas les auteurs d'exception, il mobilisait des catégories inverses à celles adoptées par les tenants des discours nationalistes dominants. En tant que romantique attardé, il était en décalage chronologique par rapport au champ français dominant ; en tant qu'historien de la littérature à laquelle il participait par ses œuvres comme auteur, il était en décalage fonctionnel – double décalage qui s'explique à partir de la position périphérique. On ne peut décrire l'histoire d'un sous-champ dominé, conclut Paul Aron, dans les termes qui servent à décrire le champ central.

La littérature du Québec se caractérise également par une position périphérique; la spécificité du processus d'autonomisation dans le Canada francophone a été mise en relief par Denis Saint-Jacques; l'autonomisation littéraire y coïncida avec le processus d'autonomisation politique. On y attribua à la littérature une forte fonction identitaire. La littérature du Québec devait se définir comme française par rapport au contexte nordaméricain et nordaméricaine par rapport au champ français. Selon Denis Saint-Jacques, le concept du champ comme un espace social clos ne peut être utilisé dans ce contexte que sous une forme modifiée (SAINT-JACQUES ; VIALA, 1994, p. 401-406). L'autonomie relative du champ littéraire francophone du Canada se définit par une relation – non dépourvue de tensions – avec le champ littéraire français et se situe d'autre part à l'intérieur du champ de la francophonie (SAINT-JACQUES, 1994). Maurice Lemire a souligné à son tour que le processus d'autonomisation de la littérature du Québec qui s'esquissait au XIX^e siècle face au modèle français se réclamait de critères de contenu : notamment par le catholicisme dans le contexte d'un milieu anglosaxon protestant. On se réclamait du modèle de la littérature française classique avec sa hiérarchie thématique. Par rapport à cette définition par le contenu opposé au primat de la forme littéraire qui prévalait dans le champ français, la littérature du Québec se définissait par des critères hétéronomes – au moins à partir d'une

perspective du centre :

La dévalorisation systématique de la forme au profit du contenu évacue la littérature comme fondement de valeur esthétique avec ce résultat que le texte sera jugé d'après sa rentabilité sociale plus que par le plaisir esthétique qu'il procure. La littérature nationale instaurait effectivement des codes nouveaux qui défavoriseraient la littérature française remarquable par sa forme, au profit d'œuvres canadiennes formellement moins parfaites mais plus orientées idéologiquement. (LEMIRE, 1987, p. 95)³¹

Hervé Serry a étudié le cas québécois au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle (in JURT, 2007, p. 171-185). Il constate que la langue française est une ressource dans le contexte anglo-saxon, mais en même temps une impasse car elle implique une dépendance par rapport au champ littéraire français qui relègue la production québécoise souvent au registre régionaliste. Si une maison d'édition comme le Seuil s'est particulièrement intéressée aux littératures francophones, c'est moins pour des raisons esthétiques qu'à partir de la sensibilité chrétienne progressiste qui a marqué la maison à ses débuts. Ce sont les œuvres québécoises qui pouvaient être identifiées comme régionalement ancrées qui ont rencontré le plus grand succès en France et non pas celles marquées par une visée universaliste.

A partir de la perspective de la périphérie, l'autonomie signifie dans l'espace francophone, en premier lieu, une prise de distance par rapport au champ français à travers la création d'instances de production et de consécration propres. Ces initiatives sont souvent inspirées par des mouvements d'ordre politique, moral et religieux extérieurs au champ

³¹ Sur une nouvelle évolution depuis les années 1980, voir les études de Joseph Yvon Thériault; à travers l'américanité, le Québec définirait son appartenance à un espace culturel partagé par tous les peuples d'Amérique ou plus largement par toutes les sociétés neuves. L'américanité serait la première affirmation d'un consentement des Québécois à leur appartenance continentale (THERIAULT in GHEORGHU, 2005, p. 115-123).

littéraire. Ce que Maurice Lemire relève à propos du champ littéraire québécois naissant peut s'appliquer – *cum grano salis* – à d'autres champs de la francophonie :

Ce discours est en effet suspect par la contradiction interne qu'il comporte. Si, d'un côté, il réclame une pleine autonomie de la littérature nationale par rapport à la littérature française, de l'autre, il recommande la soumission du littéraire à la morale et à la religion. Une telle contradiction pourrait bien révéler un souci de soustraire la littérature québécoise au mouvement général d'autonomisation qui anime alors la littérature française pour mieux la garder sous la tutelle cléricale. (LEMIRE, 1987, p. 77)

Paul Aron propose, pour cette raison, de remplacer dans ce contexte le terme d'autonomie par celui d'indépendance. L'indépendance par rapport au centre est souvent motivée par les critères moraux, religieux, politiques ou est une réaction face à la fermeture du centre à l'égard des auteurs de la périphérie. Les champs de la périphérie sont plus indépendants par rapport au centre, mais moins autonomes par rapport aux forces sociales de leur nation. Paul Aron souligne ainsi les liens étroits entre la politique et la littérature en Belgique. Les trois piliers du pays – catholiques, libéraux et socialistes – jouent un rôle beaucoup plus important que les partis en France, également dans le domaine culturel :

De là, la surprenante permanence dans le champ littéraire de réseaux formés en dehors de lui. Les affinités selon les goûts littéraires ou les genres pratiqués sont moins déterminants que les appartenances externes au champ littéraire. Ainsi l'interpénétration des milieux politiques et culturels paraît bien constituer un trait constant qui se maintient à travers toute l'histoire culturelle belge. (ARON, 1995a, p. 26)

On pourrait donc parler en ce qui concerne le champ de la francophonie, de 'sous-champs' ou de 'contre-champs'. A travers le terme d'indépendance, on

pourrait en plus saisir la différence entre les littératures francophones de la périphérie et de celles des provinces de France ; les premières disposent d'un soutien national institutionnalisé. A l'intérieur des 'sous-champs' de la périphérie se créent de nouveaux centres (Montréal ou Bruxelles) qui créent de nouvelles périphéries de la périphérie qui pourraient se lier avec le centre parisien (ARON, 1995b).

RÉFÉRENCES

ALBALAT, Antoine. *Gustave Flaubert et ses amis*. Paris : Plon, 1927.

ALEMBERT, Jean le Rond D'. Essai sur la société des Gens de Lettres avec les grands, sur la réputation, sur les mécènes, et sur les récompenses littéraires. [Mélanges, 1753, tome II, p. 81-163]. In : __. *Œuvres de d'Alembert*, tome IV, deuxième partie. Paris : A. Belin, Bossange père et fils, Bossange frères, 1822, p. 335-373.

ARON, Paul. Littérature belge ou littérature de la Belgique. *Liber*, n° 21-22, 1995a, p. 24-26.

ARON, Paul. Sur le concept d'autonomie. *Discours social/Social Discourse*, v. VII, n° 3-4, 1995b, p. 63-72.

ARON, Paul. La littérature en Belgique francophone de 1930-1960: débats et problèmes autour d'un 'sous-champ'. In: EINFALT, Michael; ERZGRÄBER, Ursula *et alii* (éds.). *Intellektuelle Redlichkeit. Intégrité intellectuelle. Literatur – Sprache – Kultur*. Heidelberg: Winter, 2005, p. 417-427.

ARON, Paul. Le champ sans la nation/la nation sans le champ.: JURT, Joseph (éd.). *Champ littéraire et nation*. Fribourg en Br. : Frankreich-Zentrum, 2007, p. 145-152.

AUSTIN, Lloyd James. Mallarmé, Huysmans et la 'Prose pour des Esseintes'. *RHLF* n° 54, 1954, p. 145-194.

BACHLEITNER Norbert. *Fiktive Nachrichten. Die Anfänge des europäischen Feuilletonromans*. Würzburg : Königshausen & Neumann, 2012.

BALZAC, Honoré de. Préface à *La Femme supérieure*. In: __. *La Comédie humaine*, t. VII. Paris : Gallimard, 1977. (Bibliothèque de la Pléiade)

BOSCHETTI, Anna. La teoria del campo letterario di Pierre Bourdieu. In: CARILE, P.; MANDICH, A. M. (éd.), *Discorrere il metodo*. Il contributo della francesistica agli studi metodologici. Ferrara: Centro Stampa Università, 1995, p. 119-137.

BOURDIEU, Pierre. Le marché des biens symboliques. *L'Année sociologique*, troisième série, v. 22, 1971, p. 49-126.

BOURDIEU, Pierre. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil, 1992.

CHATEAUREYNAUD, Georges-Olivier. *Une petite histoire de la Société des Gens de Lettres*. Paris : Sgdl, 1992.

CURTIUS, Ernst Robert. *Die französische Kultur*. Berne/Munich: Francke, 1975.

DUMASY, Lise. *La querelle du roman-feuilleton. Littérature, presse et politique un débat précurseur (1836-1848)*. Grenoble: Ellug, 1999.

FERGUSON, Priscilla Parkhurst. *La France nation littéraire*. Bruxelles: Éditions Labor, 1991.

FINK, Gonthier-Louis. Francophilie et Francophobie chez Frédéric II de Prusse. In: __ (éd.). *Cosmopolitisme, Patriotisme et Xénophobie en Europe au Siècle des Lumières*. Strasbourg : Université des Sciences Humaines, 1986.

FLAUBERT, Gustave. *Correspondance*, t. II. Paris : Gallimard, 1980. (Bibliothèque de la Pléiade)

FLAUBERT, Gustave. *Correspondance*, t. III. Paris : Gallimard, 1991. (Bibliothèque de la Pléiade)

FREDERIC II DE PRUSSE. *De la littérature allemande, des défauts qu'on peut lui reprocher, quelles en sont les causes, et par quels moyens on peut les corriger*. Paris : Gallimard, 1994 [1780].

HABERMAS, Jürgen. *Strukturwandel der Öffentlichkeit. Untersuchungen zu einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft*. Darmstadt: Luchterhand, 1978.

HENRY, Freeman G. Avant-propos. In: SCHWAB, Johann Christoph. *Le Grand Concours: Dissertation sur les causes de l'universalité de la langue française et la durée vraisemblable de son empire*. Amsterdam/New York: Rodopi 2005.

HÜLK, Walburga. *Als die Helden Opfer wurden. Grundlagen und Funktion gesellschaftlicher Ordnungsmodelle in den Feuilletonromanen 'Les Mystères de Paris' und 'Le Juif errant' von Eugène Sue*. Heidelberg: Winter, 1985.

HURET, Jules. *Enquête sur l'évolution littéraire*. Paris : Bibliothèque Charpentier, 1891,

JOUHAUD, Christian. *Les pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*. Paris: Gallimard, 2000.

JURT, Joseph(éd.). *Champ littéraire et nation*. Fribourg en Br.: Frankreich-Zentrum, 2007.

JURT, Joseph. La littérature et la presse au XVII^e et au XVIII^e siècle. *Cahiers d'Histoire des littératures romanes*, 37^e année, n° 1/2, 2013a, p. 81-106.

JURT, Joseph. Le siècle de la presse et de la littérature en France. *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte/Cahiers d'Histoire des Littératures romanes*, 37^e année, n° 3-4, 2013b, p. 275-305.

JURT, Joseph. *Les Arts rivaux. Littérature et arts visuels d'Homère à Huysmans*. Paris : Classiques Garnier, 2018, p. 102-118.

KAHN, Gustave. *Symbolistes et Décadents*. Paris-Genève : Slatkine Reprints, 1977 [1902].

KOHL, Katrin. Die Berliner Akademie als Medium des Kulturtransfers im Kontext der europäischen Aufklärung. *Friedrich der Große: Politik und Kulturtransfer im europäischen Kontext*, vol. 4, 2010 http://www.perspectivia.net/content/publikationen/friedrich300-colloquien/friedrich-kulturtransfer/kohl_akademie/

LEMAIRE, M. (éd.). *Sommaire des archives départementales [Seine-et-Marne] antérieures à 1790*, t. III. Fontainebleau: Ernest Bourg, 1875.

LEMIRE, Maurice. L'autonomisation de la 'littérature nationale' au XIX^e siècle. *Etudes littéraires*, v. 20, n° 1, 1987, p. 75-98.

LODGE, Raymond Anthony. *French: From Dialect to Standard*. London-New York: Routledge 1993.

LYON-CAEN, Judith. Lecteurs et lectures : les usages de la presse au XIX^e siècle. In: KALIFA, Dominique ; REGNIER, Philippe ; THERENTY, Marie-Ève ; VAILLANT, Alain (éd.). *La Civilisation du Journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*. Paris : Nouveau Monde, 2011.

MALLARMÉ, Stéphane. *Propos sur la Poésie* (éd. H. Mondor). Monaco : Éditions du Rocher, 1964.

MASS, Edgar. *Literatur und Zensur in der frühen Aufklärung. Produktion, Distribution und Rezeption der ‚Lettres Persanes‘*. Francfort: Vittorio Klostermann, 1981.

MELMOUX-MONTAUBIN, Marie.-Françoise. *L'Écrivain journaliste au XIX^e siècle : un mutant des lettres*. Saint-Etienne : Éditions des cahiers intempestifs, 2003.

NEUSCHÄFER, Hans-Jörg; FRITZ-ELAHMAD Dorothee; WALTER, Klaus-Peter. *Der französische Feuilletonroman. Die Entstehung der Serienliteratur in der Tageszeitung*. Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1986.

RIVAROL, Antoine. *Discours sur l'universalité de la langue française*. Paris :

Belfond 1966.

SAINT-JACQUES, Denis. Vers une unification du champ littéraire de la francophonie ? *Revue de l'Institut de Sociologie*, 1994, p. 19-26.

SAINT-JACQUES, Denis; VIALA, Alain. A propos du champ littéraire. Histoire, géographie, histoire littéraire. *Annales (Histoire, Sciences sociales)*, 49^e année, n° 2, 1994, p. 395-406.

SAPIRO, Gisèle. *La responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France (XIX^e-XXI^e siècle)*. Paris : Seuil, 2011.

SCHAPIRA, Nicolas. Les trois naissances de l'Académie française au XVII^e siècle. *Akademie und/oder Autonomie. Akademische Diskurse vom 16. bis zum 18. Jahrhundert*. In: MARX, Barbara; MAYER, Christoph Oliver (dir.). Francfort: Peter Lang, 2009, p. 101-116.

SERRY, Hervé. Des transferts littéraires sous contraintes: identité nationale et marché de l'édition francophone. Le cas du Québec. In: JURT, Joseph (éd.). *Champ littéraire et nation*. Fribourg en Br.: Frankreich-Zentrum, 2007, p. 171-185.

THÉRENTY, Marie-Ève. *La littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*. Paris : Seuil, 2007.

THÉRENTY, Marie-Ève. La réclame de librairie dans le journal quotidien au XIX^e siècle : autopsie d'un objet textuel non identifié. *Romantisme*, n° 155, 2012/1, p. 91-103.

THÉRENTY, Marie-Ève; VAILLANT, Alain (éd.). *1836 : L'An I de l'ère médiatique. Étude littéraire et historique du journal La Presse d'Émile de Girardin*. Paris : Nouveau Monde Editions, 2001.

THERIAULT, Joseph Yvon. Le mythe américain et l'américanité québécoise. In : GHEORGHIU, Mihai Dinu (éd.). *Littératures et pouvoir symbolique*. Paris-Roumanie : Éditions de la Maison des sciences de l'homme / Ed. Paralela 45, 2005, p. 115-123.

THIESSE, Anne-Marie. L'éducation sociale d'un romancier. Le cas d'Eugène Sue. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 32-33, avril-juin 1980, p. 51-64.

VACHON, Pierre. Le cas Balzac écrivain-éditeur. In: BESSIRE, François. *L'écrivain éditeur*, t. II. Genève : Droz, 2002, p. 43-55.

VAILLANT, Alain. La genèse de la littérature moderne (1800-1836). *Orages*, n° 7, mars 2008, p. 119-137.

VIALA, Alain. *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*. Paris : Éditions de Minuit, 1985.

ZOLA, Émile. L'argent et la littérature. In : ZOLA, Émile. *Le Roman expérimental*.

Paris : Garnier-Flammarion, 1971 [1880].

ZOLA, Émile. *Écrits sur l'art*. Paris : Gallimard, 2000.

Recebido em 15/01/2019.

Aceito em 11/03/2019.